



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Notification 2016/6

Rapport et décisions de la 52^e Réunion du Comité permanent

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de et a l'honneur de faire référence à ce qui suit :

Le Comité permanent de la Convention sur les zones humides a tenu sa 52^e Réunion à Gland, Suisse, du 13 au 17 juin 2016. Le rapport complet de la réunion et un résumé des décisions prises se trouvent sur le site web de Ramsar en français, anglais et espagnol, suivre ce lien : <http://www.ramsar.org/fr/evenement/52e-reunion-du-comite-permanent>.

Le Comité permanent a décidé que la 53^e Réunion aura lieu du 29 mai au 2 juin 2017 au siège de l'UICN à Gland.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides demande respectueusement que le contenu de la présente note soit communiqué aux autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 29 août 2016

